Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension du Collège propédeutique à Dorigny De nouveaux locaux de cours pour éviter la saturation

Le Conseil d'Etat vaudois présentera au Grand Conseil, lors de sa session de septembre, une demande de crédit d'ouvrage de 18,45 millions de francs en vue de l'extension du Collège propédeutique de l'Université de Lausanne. Cette décision répond au besoin urgent de nouvelles salles d'enseignement et apporte ainsi aux étudiants, toujours plus nombreux à fréquenter le site de Dorigny, une réponse concrète à la saturation de leurs salles de cours.

La croissance régulière du nombre d'étudiants, et le besoin urgent de nouvelles salles d'enseignement qu'elle implique, ont amené le Conseil d'Etat, en mars 1999, a adopté un projet de décret accordant un crédit d'étude de 1'870'000 francs en vue de la construction de surfaces complémentaires à l'Université de Lausanne. Cette démarche est aujourd'hui suivie par l'adoption d'un EMPD qui sera présenté au Grand Conseil en juin prochain.

Cette infrastructure d'enseignement est rendue indispensable par l'afflux d'étudiants dû à l'évolution démographique et à la démocratisation des études. Aujourd'hui déjà, l'Université doit faire face à la saturation des auditoires disponibles pour les cours propédeutiques (1er cycle). C'est la raison pour laquelle l'extension proposée prévoit la construction de trois grands auditoires de 500, 300 et 200 places. Le projet comprend également la construction de quatre salles de séminaires pour lesquelles la pénurie se fait également ressentir. Par ailleurs, le Centre informatique de l'UNIL sera rapatrié sur le site de Dorigny dans de nouveaux locaux et regroupé avec le centre audio-visuel.

Le coût total de construction est devisé à 28,25 millions de francs, dont 18,45 millions resteront à la charge du canton après déduction des subventions fédérales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2001

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 00